RAPPORT DE VISITE DES LIEUX AVEC LES EVENTUELS SOUMISSIONNAIRES POUR LE BETONNAGE DE LA RUE MERLINE DANS LE CENTRE VILLE DE MIREBALAIS

Suite à la publication de l'appel d'offre ITB.19.080 Bétonnage de la rue Merline, plus d'une douzaine de firme vient de participer dans la visite des lieux le mercredi 15 Mai 2019 à 11h du matin. Deux membres du personnel du PNUD soient un membre du Procurement et un du projet ont été présent pour donner toutes les explications du point de vue administrative et technique afin de bien préparer les offres.

Voilà donc une liste de questions qui ont été posées lors de la visite des lieux

La visite a commencé avec les explications du processus d'appel d'offre et les conditions nécessaires pour réussir au processus.
Il est rappelé aux compagnies de bien lire le document ITB (dossier d'appel d'offre - DAO) et les exigences administratives pour ce type de processus. L'évaluation des offres est divisée en 3 parties : partie Préliminaire (y compris les documents administratifs demandés dans le DAO) ; 2me partie Technique (pour évaluer la proposition technique, matériaux et staff proposee par la compagnie) et finalement l'évaluation financière : le marché sera octroyé a la compagnie avec une proposition techniquement qualifiée et le prix le plus compétitif.
Les propositions seront reçues uniquement via email (pas des enveloppes) : soumissions.haiti@undp.org.
Les questions seront reçues uniquement à l'email procurement.ht@undp.org

La date limite est le 28 mai prochain.

1. **Est-ce qu'on peut coder les documents ?**
   Rép. Oui on peut mettre un code/mot de passe mais le jour de l'ouverture des plis il faut envoyer le mot de passe au Procurement.

2. **L'ouverture des plis se fera quand ?**
   Rép. Comme spécifié dans les documents d'appel d'offre, l'ouverture des plis se fera **Mardi 28 Mai 2019 – 12 :30 Heure d'Haïti, au bureau du PNUD - #14 Rue Reimbold,** en présence des firmes présentes au bureau.

3. **Est-ce-que le petit dalot qui se trouve à l'entrée de la rue Merline est inclure dans le bétonnage ?**
   Rép. Oui le béton c'est pour le PNUD, il s'agit d'un projet conjoint avec la Mairie de Mirebalais, et les travaux de canalisation seront réalisés par la firme contractée par la Mairie.

4. **C'est possible de réaliser le trottoir sur toute la longueur de la route ?**
   Rép. Il y a des endroits qu'on peut mettre une bande de béton là où la route est beaucoup plus juste. Cependant, à la fin l'espace est plus grand il faut le faire aux deux côtés.

5. **Est-ce-que la firme qui va réaliser les travaux préliminaires est déjà recruter ?**
   Rép. Oui c'est déjà recruter par la Mairie et elle doit démarrer avec la mobilisation dès la semaine prochaine.

6. **Est-ce-que la Mairie va impliquer dans la supervision des travaux ?**
   Rép. La Mairie étant Maître d'ouvrage aura normalement un droit de regard sur les travaux ; mais le soumissionnaire gagnant du marché sera lié avec le PNUD par des clauses contractuelles signées par les deux parties.

7. **Le test de compacité sera réalisé par quelle firme ?**
   Rép. L'entreprise adjudicataire du présent marché avec le PNUD procédera à une contre-vérification de la couche de fondation particulièrement de sa compacité qui doit avoir un rendement de 95%.

8. **Les dégagements latéraux se feront par quelle firme ?**
   Rép. La firme de la Mairie

9. **Ou se trouve la limite de 380 ml ?**
   Rép. A la fin de la rue Merline dans les 380 ml

10. **Pourquoi on n'a pas mentionné dans le bordereau des prix les différentes mesures ?**
    Rép. La publication a été faite sur la base de quantitatifs définis dans le BoQ et le cahier des charges, l'adjudicataire du marché aura à faire un relevé topographique qui fournira plus de détails sur les largeurs des différentes sections de la route et sur la meilleure option d'implantation.